

## Bulletin d'histoire politique

**Laforest, Guy, Trudeau et la fin d'un rêve canadien, Sillery (Québec), Septentrion, 1992, 265 p.**

Maurice Pellerin



Volume 2, numéro 4, printemps 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063434ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063434ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pellerin, M. (1994). Compte rendu de [Laforest, Guy, Trudeau et la fin d'un rêve canadien, Sillery (Québec), Septentrion, 1992, 265 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 2(4), 50–51. <https://doi.org/10.7202/1063434ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Paris, maison religieuse, qui édite aussi le journal *La Croix*. À condition d'être muni d'un coupon publié dans les pages du *Devoir*, le lecteur peut alors se procurer ces ouvrages pour une somme modique. Malheureusement, bien peu de choses sont connues sur la façon dont se déroulait la sélection des ouvrages publiés par *Le Devoir*. En conclusion les auteurs font ressortir la prédominance du *Devoir* comme journal-imprimeur comparativement à d'autres journaux-imprimeurs de l'époque, soit *L'Événement*, *Le Soleil*, *Le Droit*, et *La Patrie*.

Pour la seconde étude publiée dans ce numéro inaugural de *Cahiers*, Martin Langevin présente quelques conclusions de son mémoire de maîtrise, ayant trait au nationalisme de Roger Duhamel. Langevin présente d'emblée Duhamel comme un «cas intéressant d'intellectuel canadien-français de droite». Que Duhamel ait été un homme de droite est un fait, mais l'appréciation que pose Martin à son égard comporte néanmoins un délicat problème de distance critique. Manifestement Martin se fait de la pensée de droite une idée bien à lui, et ce qu'il projette sur le personnage de Duhamel est cette même idée, qui apparaît foncièrement normative. Ainsi Roger Duhamel appartiendrait à une «noblesse de l'esprit» parce qu'il se serait «résolument opposé à la sécularisation de notre société», et parce qu'il s'affichait croyant «à l'aube de l'anticléricisme triomphant» de la révolution tranquille. Dans la même veine, «l'anticonformiste Adrien Arcand» devient rien de moins qu'un penseur du Québec de la fin des années trente à l'égal d'André Laurendeau, Martin s'appuyant ici sur un article polémique de son directeur, Pierre Trépanier. En un mot, il est regrettable que cette étude manque de nuances.

Giselle Huot, qui est à préparer une imposante édition critique de l'oeuvre de Saint-Denys Garneau, laquelle sera publiée aux Éditions Fides, présente dans ce premier numéro des *Cahiers* des inédits de ce poète mythique. Le travail d'une rare précision que présente ici Huot laisse présager le caractère remarquable de son édition critique. Toujours au sujet de Saint-Denys Garneau, Elisabeth Molkou présente, dans ce premier numéro des *Cahiers*, un bref compte rendu du colloque qui lui fut consacré en octobre 1993 à l'Université McGill, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort.

Publié par le Centre de recherche Lionel-Groulx, l'influence de l'historien en soutane se fait sentir

sur ces *Cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle*. Dans l'édition de novembre 1993 de *L'Action Nationale*, Jean-Marc Léger, le directeur du Centre, soulignait d'ailleurs, en présentant ces *Cahiers*, le fait que ce XX<sup>e</sup> siècle québécois ait été «si heureusement appelé par le nouveau président du centre (Jean Éthier-Blais) "le siècle de l'abbé Groulx"». On peut certainement discuter la pertinence de plaquer le visage de ce seul homme à ce siècle, d'autant plus que la véritable course intellectuelle de celui-ci a cessé, dans une large mesure, avec la seconde Guerre mondiale et la naissance du Québec moderne. Afin d'assurer le succès des *Cahiers*, son comité de rédaction devra veiller à ne pas glisser du côté de la célébration de sensibilités historiques et idéologiques particulières.

Jean-François Nadeau  
Étudiant au doctorat en science politique  
Université de Montréal

---

**Laforest, Guy, TRUDEAU ET LA FIN D'UN RÊVE CANADIEN, Sillery (Québec), Septentrion, 1992, 265 p.**

Analyse critique et même polémique du rôle de Pierre Elliott Trudeau dans les changements constitutionnels survenus au Canada, de 1980 à 1992, depuis le référendum à la crise provoquée par l'échec de l'Accord du lac Meech. Dans sa démarche, Guy Laforest fait appel à la philosophie et à l'histoire des idées politiques, notamment à la pensée politique du philosophe anglais John Locke et du philosophe allemand Johann Gottlieb Fichte. Il s'appuie aussi sur les positions de certains penseurs du Canada anglais tels que Ramsay Cook, Frank Scott ou Charles Taylor.

Il décrit Trudeau sous les traits d'un «colosse incontournable» qui l'a emporté dans son combat contre le nationalisme québécois et contre la vision dualiste des politiciens et des intellectuels du Québec qui, depuis plusieurs générations, faisaient reposer le fédéralisme sur une entente entre deux peuples fondateurs, deux nations ou deux sociétés distinctes. La dualité a toujours eu une dimension qui dépasse l'aspect linguistique et recouvre l'identité culturelle et politique.

Trudeau, selon Guy Laforest, a manqué de franchise et ne s'est pas toujours battu «à visière levée» comme il le demandait aux autres. Pendant la campagne électorale de 1980, il n'aborda pratiquement pas la question constitutionnelle, sauf à la fin et il déclara même que la réforme du fédéralisme serait impossible tant que le Parti québécois serait au pouvoir. Mais aussitôt après la défaite de l'option péquiste, il se lança dans les discussions constitutionnelles sur la réforme promise solennellement le 14 mai 1980. À cette dernière occasion, il a joué délibérément sur l'ambiguïté de la notion de renouvellement pour gagner les électeurs indécis.

Le professeur de Laval soutient aussi que Trudeau non seulement n'a pas respecté ses promesses, mais qu'il nous a légué des institutions injustes et illégitimes, la Charte des droits et libertés et la constitution de 1892. Il en montre l'illégitimité en s'appuyant sur la philosophie politique de Locke, selon laquelle le consentement du peuple est nécessaire pour asseoir la légitimité de l'autorité politique. Les institutions de 1982, écrit-il, ont été conçues sans le Québec et ont changé les règles du jeu en réduisant, sans son consentement, les pouvoirs de l'Assemblée nationale.

Il examine en détail et d'une façon convaincante les implications de la Charte et ses effets sur la société canadienne: non seulement la protection des libertés et des droits individuels, mais aussi le renforcement de l'unité nationale, l'homogénéisation des politiques nationales, la judiciarisation du système politique canadien et le renforcement des identités minoritaires (femmes, autochtones, handicapés, etc.).

Il est d'avis que Trudeau a joué un rôle dans le cafouillage de l'Accord du lac Meech. Ses interventions, ponctuelles de 1987 à 1990, ont été calibrées pour produire le maximum d'effets. La mort de l'entente, croit-il, a miné le reste de confiance que le peuple du Québec éprouvait encore à l'égard du fédéralisme. Le 23 juin 1990 a sonné en quelque sorte le glas pour le régime fédéral de 1867.

Guy Laforest aurait été encore sans doute plus pessimiste s'il avait rédigé son texte après l'accord de Charlottetown et le référendum qui devait y mettre fin. Comment encore croire au rêve dualiste canadien? Se sentirait-il encore incapable de l'abandonner? Comment proposer

encore ce nouveau projet de pays qu'il appelle Canada-Québec? et dont l'émergence serait pour lui possible à trois conditions: un nouveau partage des pouvoirs, la dualité des systèmes judiciaires et des chartes, la reconnaissance pleine et entière du Québec en tant que peuple ou société nationale distincte.

Maurice Pellerin  
Reconstitution des débats  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

---

## GROUPES DE RÉFLEXION

### RÉSEAU RÉUSSIR

Le «RÉSEAU RÉUSSIR» constitue un regroupement qui a pour **vocation**:

1. Une vision de la souveraineté comme transition vers la mise en place progressive de nouveaux rapports entre les citoyens et les rouages de la vie politique;
2. une conscience aiguë des changements nécessaires à apporter au rôle de l'État face à l'implication du citoyen, à la dynamique institutionnelle et au renouvellement des valeurs de la politique;

Le «RÉSEAU RÉUSSIR» se donnera comme **objectif** d'identifier tous les moyens nécessaires, autant théoriques que pratiques, sociaux que politiques, culturels qu'économiques susceptibles de faire progresser le Québec vers un avenir mieux adapté aux aspirations nouvelles des citoyens.

Afin de réaliser son entreprise, le «RÉSEAU RÉUSSIR» engagera sa réflexion et son action autour de trois **axes**:

1. La rigueur du constat: cette discussion exige que le diagnostic lucide que nous devons poser sur les conditions de réussite de la transition soit non seulement courageux et audacieux, mais aussi qu'il soit à la fine pointe des études et analyses sur les nouveaux enjeux et problèmes de